

Fausse monnaie Rapport de situation 2001

septembre 2002



OFFICE FEDERALE
DE LA POLICE
POLICE JUDICIAIRE
Commissariat fausse monnaie

Sommaire

Statistiques des cas recensés (cas de faux monnayage annoncé)	2
Francs suisses	5
Fausses pièces	6
Faux billets de banque	7
Monnaies étrangères	10
Mark allemand DEM	10
Franc français FRF	11
Lire italienne ITL	12
Livre anglaise GBP	13
Dollar américain USD	14
Euro EUR	18
Dinar de Bahreïn BHD	22
La lutte internationale contre le faux monnayage	22
Autres informations	24

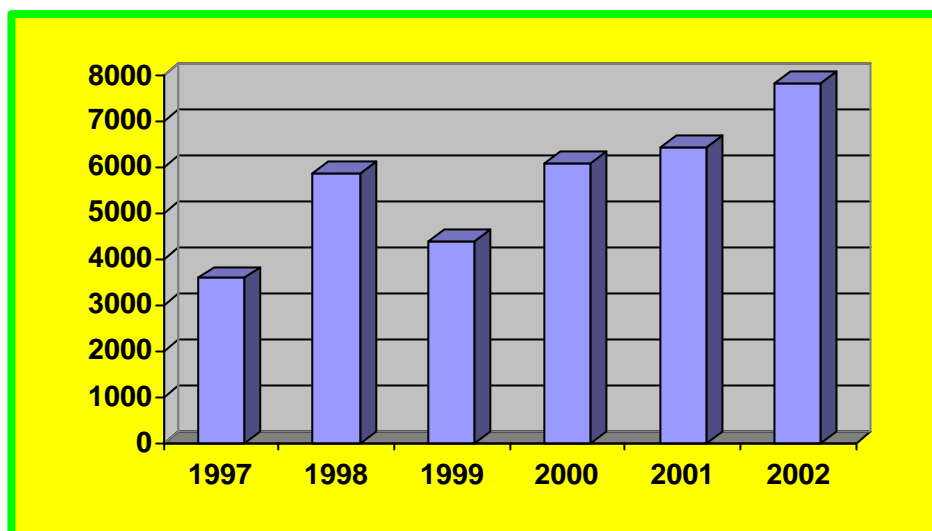
Faux monnayage – Situation en 2001

Statistiques des cas recensés en Suisse

En 2001, l'Office central de répression du faux monnayage a vérifié 269 546 pièces et billets de banque (contre 98 373 l'année précédente, soit + 174 %). Parmi ceux-ci, 373 se sont révélés authentiques (contre 473 l'année précédente, soit – 11 %). Au total, l'Office central a enregistré 6153 communications de faux monnayage (contre 5964 l'année précédente, soit + 3 %), émanant des institutions financières, des services de police et des autorités douanières.

L'augmentation du nombre des contrôles s'explique par le fait que, de plus en plus souvent, les auteurs mettent en circulation plus d'un faux billet ou d'une fausse pièce, dans le cadre d'une opération de change. En outre, le groupe a traité 286 cas (contre 132 l'année précédente, soit + 117 %) de fausse monnaie saisie à l'étranger et présentant un lien avec la Suisse. Par rapport à 1999 (93 communications), cela représente même une augmentation de 307 %. Cette augmentation des communications Interpol s'explique par la sensibilisation des Etats membres de l'Union européenne (UE) à ce problème, dans la perspective du passage à l'euro.

Communications de faux monnayage dans les 5 dernières années							
Communications de:	1997	1998	1999	2000	2001	2002 1er semestre	2002 tendance
Police	1346	2379	1216	1554	1992	1245	2490
CS	977	1187	1200	1947	1941	1333	2666
UBS	767	1339	1227	1545	1113	630	1260
Banques diverses	133	285	161	98	104	216	432
BNS	68	456	371	579	490	203	406
Poste	238	139	109	140	243	113	226
MAT	-	-	-	43	125	70	140
CFF	-	-	-	25	139	31	62
Interpol	58	52	93	132	290	79	158
Divers	9	23	16	34	12	5	10
						3925	
	3596	5860	4393	6067	6449		7850



Outre les communications susmentionnées, Interpol a également traité 505 autres rapports de police sur ce sujet (contre 778 en 2000) et 282 communications complémentaires (contre 273 en 2000). Outre la poursuite pénale, la prévention constitue une tâche essentielle de l'Office central de répression du faux monnayage; c'est ce que montrent en effet les 59 demandes (contre 57 en 2000) émanant d'entreprises et visant à soutenir des actions de prévention. Il s'agit principalement d'institutions financières et de sociétés du secteur du traitement de la monnaie et de l'automatisation bancaire.

Tendances 2002

Les 3793 communications de faux monnayage reçues au premier semestre 2002 représentent, par rapport à la même période de 2001 (2537 communications), une augmentation de 49,5 %. L'Office central estime que la situation n'est pas encore alarmante, car il était à prévoir que la conversion de devises en euros révélerait encore quelques contrefaçons.

On observe une augmentation notable des communications provenant des cantons d'Argovie, de Bâle-Ville, de Genève et du Tessin. Dans ces cantons, des contrefaçons de deux séries différentes ont été écoulées à plusieurs reprises. Les auteurs restent inconnus à ce jour (cf. page 8). Plusieurs plaintes émanant de la police cantonale de Lucerne concernaient des pièces de monnaie russes mises en circulation dans les distributeurs automatiques. Un nombre important de deux séries de contrefaçons de monnaie suisse avait été écoulé dans les cantons de Soleure et du Valais; les faussaires ont été arrêtés.

Près de la moitié des communications de faux monnayage proviennent du commerce de devises des grandes banques avec l'étranger. Les fausses coupures – principalement en devises étrangères – n'avaient pas été détectées comme telles par les institutions financières à l'étranger et ont été transmises, avec la communication afférente, à l'Office central de répression du faux monnayage par les banques suisses.

Près de 25 % des personnes arrêtées avec de la fausse monnaie (contre 31 % en 2000) étaient des ressortissants suisses. En outre, des ressortissants de 87 pays ont

été arrêtés avec de la fausse monnaie ou signalés à nos services. Outre 150 personnes de l'ex-Yougoslavie, de plus en plus de personnes originaires d'Afrique occidentale – principalement le Nigeria (93) – agissent en Suisse. Viennent ensuite les Italiens (83), les Lituaniens (77), les Français (43) et les Turcs (34). Il ne s'agit pas

seulement de criminels qui ont été escroqués avec de la fausse monnaie, notamment lors de la vente de drogues, mais aussi de victimes ne connaissant pas notre monnaie, auxquelles on a "refilé" de la fausse monnaie.

Ces dernières années, le nombre de jeunes arrêtés avec de la fausse monnaie a augmenté de façon inquiétante :

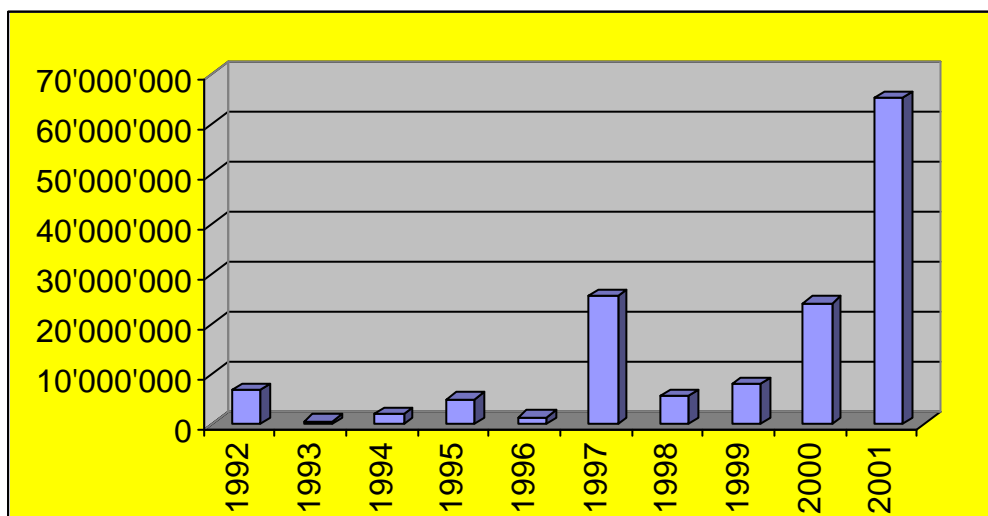
Proportion de jeunes				
1997	1998	1999	2000	2001
1,2 %	57 %	126 %	125 %	94 %

Le Ministère public de la Confédération a transmis 152 procédures aux autorités cantonales de poursuite pénale (contre 181 en 2000 et 160 en 1999) et 233 procédures ont été directement suspendues (contre 184 en 2000 et 155 en 1999).

Francs suisses CHF

Situation en 2001

Evolution du montant total des faux francs suisses saisis au cours des dix dernières années :



(valeur en CHF)

1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001
6'814'877	596'834	1'904'862	5'019'413	1'350'871	25'585'778	5'505'533	7'903'339	24'100'246	65'281'785

En 2001, 133 267 (contre 70 786 en 2000 et 22 674 en 1999) fausses pièces et fausses coupures libellées en francs suisses ont été saisies pour une valeur totale de 65,3 millions de francs (contre 24,1 millions en 2000 et 7,9 millions en 1999).

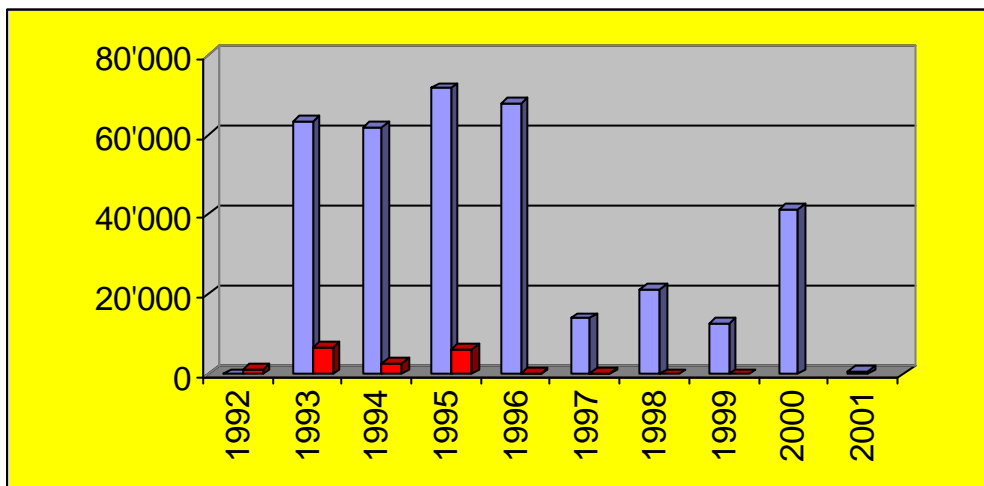
Comme nous l'avons déjà signalé dans notre dernier rapport de situation, 59 505 faux en billets de 100, 200, et 1000 CHF d'une valeur totale de 23 695 200 francs ont été interceptés, à la fin de l'année 2000, dans une entreprise de communication, qui

les utilisait pour les besoins d'un film. Début 2001, cette entreprise a remis à la police 125 025 autres fausses coupures d'une valeur totale de 60 millions de francs.

4825 autres faux billets, soit 4,8 millions de francs, ont pu être écoulés dans le cadre d'escroqueries aux opérations de change (cf. page 8). Environ 200 000 CHF ont été saisis lors d'interventions de la police; ces billets n'ont donc pas pu être mis en circulation. Si l'on soustrait cette somme des 65,3 millions effectifs, on peut en conclure que le 0,01 % que représente le faux monnayage par rapport à l'ensemble des billets en circulation n'a guère perturbé l'économie suisse l'année dernière.

Fausses pièces

Evolution des fausses pièces saisis au cours des dix dernières années :



(valeur en CHF)

	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001
Pièces en nickel █	107	63'514	61'902	71'653	68'111	14'218	21'275	13'005	41'446	775
Pièces en or █	1'490	6'730	2'800	6'380	280	460	119	50		

Pièces en nickel

En 2001, 226 pièces contrefaites (contre 8460 en 2000), dont 125 étaient réalisées par frappe et six par moulage, ont été remises à l'Office central de répression du faux monnayage.



Ne figurent pas dans ces statistiques les 8464 pièces trafiquées d'un rouble russe, utilisées dans les distributeurs ou les échangeurs de monnaie comme pièces de cinq francs suisses. Or nombreux sont les corps de police et les autorités de poursuite pénale à ignorer que ces cas, prévus par l'art. 243 CP, relèvent de la juridiction fédérale. L'art. 244 CP interdit également l'importation de telles pièces.

Nous présumons que la plupart des exploitants de distributeurs de monnaie ne déclarent même pas à la police les préjudices causés et jettent les fausses pièces. Le préjudice occasionné en Suisse est estimé à plusieurs fois la somme déclarée à l'Office central de répression du faux monnayage.

En outre, 54 pièces trafiquées d'un franc ont été mises en circulation dans des distributeurs automatiques. Il s'agissait de vraies pièces de 20 centimes, qui avaient été frappées pour obtenir la taille des pièces d'un franc (cf. aussi rapport de situation 2000).

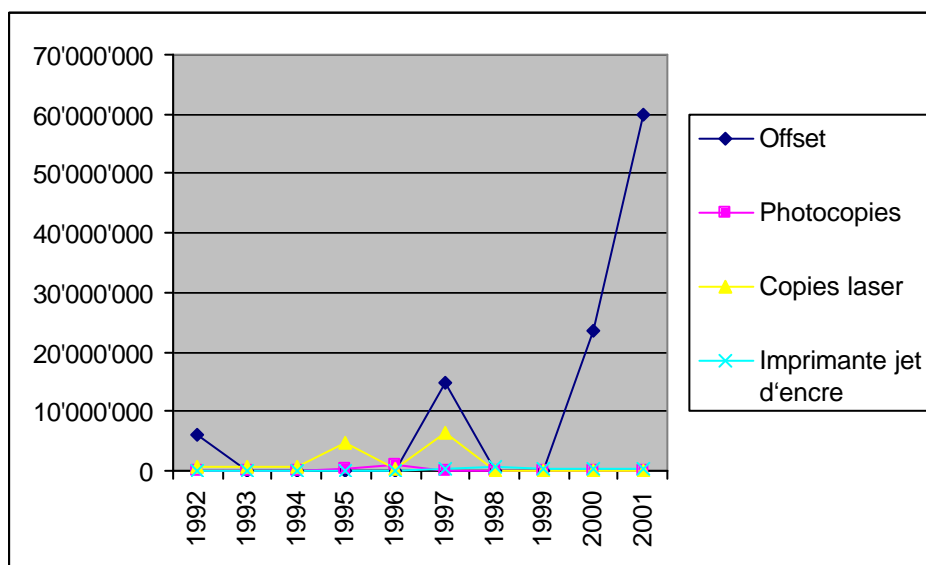
Pièces en or

Comme nous l'avons déjà mentionné dans les derniers rapports de situation, les contrefaçons de pièces d'or suisses qui n'ont plus cours et ne sont plus utilisées comme moyen de paiement relèvent de l'art. 155 CP (contrefaçon de marchandises) et ne doivent plus être déclarées à l'Office central de répression du faux monnayage.

Tendances 2002

Les contrefaçons de pièces enregistrées au 1^{er} semestre 2002 correspondent au chiffre de 2001. En revanche, on constate une baisse en ce qui concerne les pièces trafiquées d'un rouble russe.

Fausse coupures



(valeur en CHF)

	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001
Offset	6 187 320	6100	200	500	0	14 678 120	7150	3050	23 703 400	60 006 400
Fac-similé	1100	0	1 061 000		60 000	4 284 100	4 562 300	7 476 400	4 100	4 764 700
Photocopies	12 680	3310	25 400	300 600	850 700	8370	1700	2020	1450	610
Copies laser	612 180	517 180	753 560	4 640 280	270 380	6 412 900	87 130	71 030	27 780	38 340
Imprimante jet d'encre					101 400	187 610	746 400	286 450	314 940	470 910
Billets imaginés par les faussaires								6000	6000	50

Contrefaçons réalisées par procédé offset

Comme nous l'avons déjà mentionné à la page 5, 60 millions en coupures de 100, 200 et 1000 proviennent d'une entreprise de communication (cf. aussi rapport de situation 2000).

Billets de banque portant l'inscription "FAC-SIMILE" (spécimen)

A Genève, un groupe de délinquants espagnols et brésiliens a payé des diamants de 18,22 carats, d'une valeur de 1,1 million de dollars, avec 800 faux billets de 1000 francs.

Un ressortissant allemand a vendu son yacht, à Milan, contre 1558 faux billets de 1000 francs. Les contrefaçons n'ont été détectées que lors du dépôt des billets dans une banque de Zurich.

On rencontre aussi de nombreux cas dans lesquels les victimes ont été escroquées, dans le nord de l'Italie, lors d'opérations de change, et ont porté plainte en Suisse. D'autres informations concernant des cas d'escroquerie aux opérations de change peuvent être consultées sur le site Internet de l'OFP (www.bap.admin.ch).

Photocopies

Les photocopies de billets de banque effectuées sur un photocopieur noir et blanc et ensuite partiellement coloriées à la main sont des contrefaçons. Huit exemplaires de ce type ont été remis à l'Office central de répression du faux monnayage en l'an 2000.

Contrefaçons réalisées par copie au laser

Au lieu des copies au laser, les contrefaçons sont aujourd'hui principalement réalisées avec des imprimantes à jet d'encre. En 2001, plus que 141 contrefaçons de ce type ont été saisies (contre 175 en 2000). Presque la moitié de celles-ci étaient des coupures de 100 francs suisses.

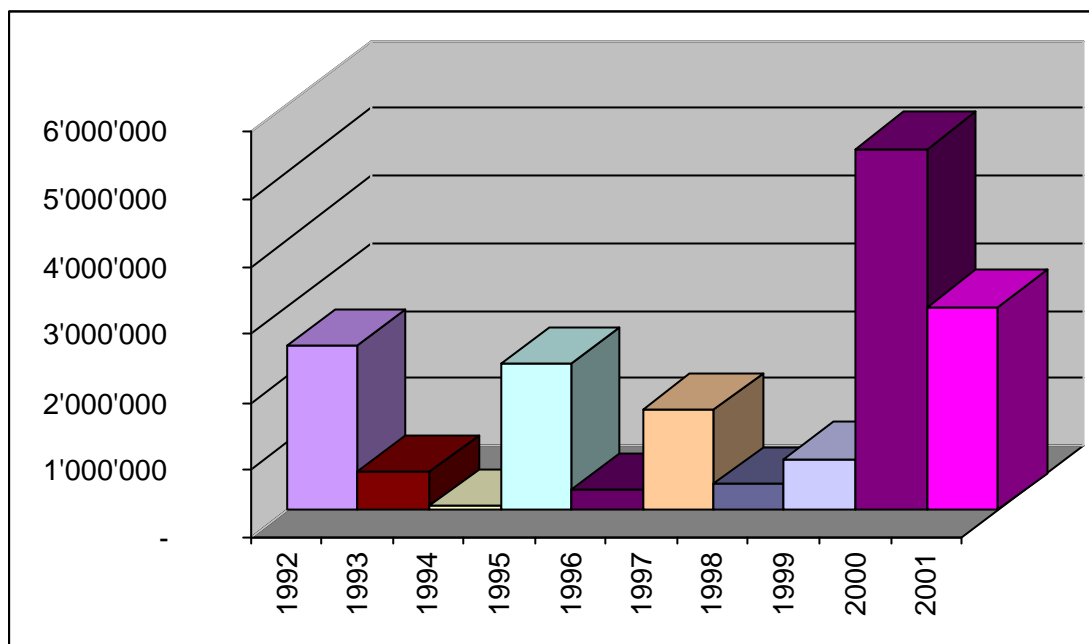
Imprimantes à jet d'encre

Comme nous l'avons déjà dit, les contrefaçons par ordinateur sont de plus en plus fréquentes. Si, en 2000, 2588 contrefaçons avaient été réalisées à l'imprimante à jet d'encre, elles étaient au nombre de 3022 l'année dernière. Le nombre de coupures de 50, 200 et 1000 CHF mis en circulation a augmenté. Dans l'un des types de contrefaçon, il s'agit principalement de coupures de 100 et 200 francs. Le nombre dansant (Kinigram®) et le fil de sécurité ont été reproduits à la main avec une pointe d'argent. Les faux billets n'ont pas été écoulés dans une seule région linguistique, comme cela se pratique couramment dans d'autres cas, mais dans toute la Suisse, et principalement dans les cantons de Zurich et de Genève. Les enquêtes ont abouti

à l'arrestation de ressortissants de l'ex-Yougoslavie. L'origine des billets fait encore l'objet de recherches.

Dans un second cas, il s'agit probablement d'un faussaire résidant en France qui, au moins partiellement, subvient à ses besoins en écoulant de la fausse monnaie sur l'axe nord-sud, de Mulhouse à Chiasso en passant par Bâle, Zurich, Lucerne et Bellinzona. La fermeture provisoire du tunnel du Saint-Gothard l'a contraint à modifier son itinéraire. Depuis que nos collègues français ont arrêté et incarcéré le suspect, les communications de faux monnayage de ce genre ont considérablement baissé.

Mark allemand DEM



(valeur en DEM)

1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001
2 443 800	564 820	540 030	2 172 590	286 120	1 471 550	381 910	764 670	5 345 240	3 012 780

Selon les statistiques 2001, la valeur totale des faux billets saisis se répartit comme suit :

Offset :	DEM	55 600	(2000 : 7000)	+ 794 %
Fac-similé:	DEM	2 616 000	(2000 : 607 000)	+ 431 %
Photocopies couleur:	DEM	24 400	(2000 : 336 400)	- 93 %
Imprimante jet d'encre	DEM	16 580	(2000 : 4 386 340)	- 99 %

Il faut ajouter à cela 302 photocopies noir et blanc de billets de 100 (2 unités) et de 1000 (300 unités) DEM. Les 300 000 marks ont été découverts par la police.

Si l'on compare ces chiffres à ceux des années 2001 et 2000, on observe une baisse de 44 %. Contrairement aux craintes des Allemands, le passage à l'euro n'a eu aucune incidence sur l'écoulement de fausses coupures en marks qui proviennent d'importants stocks de fausse monnaie déjà existants.

L'augmentation des contrefaçons réalisées par procédé offset s'explique par les saisies concernant un tout nouveau type de contrefaçon. Les billets de 100 et 500 marks ont probablement été fabriqués en Bulgarie et écoulés par l'intermédiaire de gangs lituaniens (Baltic-Walker, cf. page 16). Les contrefaçons remises à l'Office central de répression du faux monnayage provenaient principalement du commerce international des devises.

Là encore, il est de plus en plus fréquent que, dans le cadre d'opérations de change, des personnes reçoivent, au lieu d'argent authentique, des billets de banque portant l'inscription "FAC-SIMILE" (cf. pages 8 et 13).

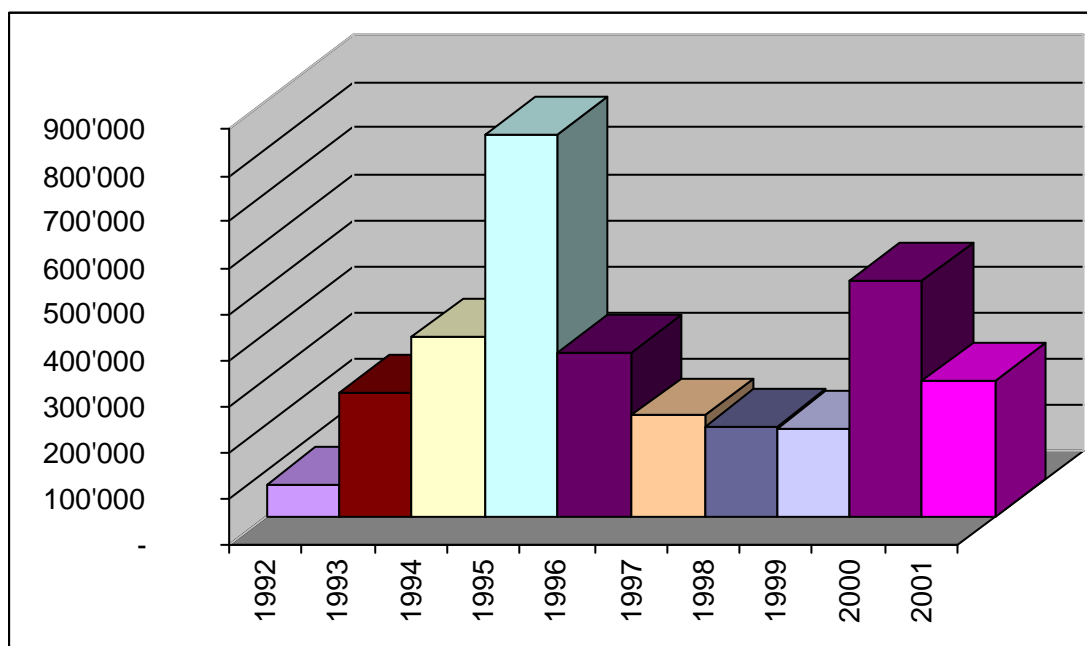
Tendances 2002

Le mark, qui n'a pas été déclaré hors circulation, peut toujours être échangé auprès des banques centrales des Länder, en Allemagne. En Suisse, la monnaie allemande peut être échangée dans presque tous les établissements bancaires ou bureaux de change, moyennant une taxe. Il s'ensuit que, au cours du premier semestre 2002, des faux billets et pièces en marks d'une valeur totale de 1 963 825 marks ont été remis à l'Office central de répression du faux monnayage. La majorité des communications de faux monnayage provenaient de la période transitoire janvier/février 2002, lorsque les marks ont été échangés contre des euros.

"Devenez millionnaire avec 79 marks"

Dans une lettre envoyée à de nombreux foyers en Suisse et dans d'autres pays d'Europe, principalement en Allemagne, une voyante du canton de Vaud promettait l'incroyable en ces termes : "Dans quelques jours, j'interrogerai l'avenir pour vous afin de connaître les chiffres qui vous feront gagner l'un des gros lots du loto". Mais le millionnaire serait seulement celui qui, le premier, enverrait 79 marks à la voyante (case postale) ou qui commanderait les chiffres magiques gagnants, contre remboursement. La lettre était accompagnée d'un faux billet de 100 marks portant l'inscription "SPECIMEN". Les enquêtes ont été ouvertes en Suisse dès que l'Office central de répression du faux monnayage a reçu d'Allemagne les premières lettres contenant les contrefaçons de marks. Le Ministère public de la Confédération a délégué la procédure aux autorités du canton de Vaud. Des centaines de réponses accompagnées des 79 marks ont été saisies dans la case postale de la fameuse voyante, laquelle s'avéra être de sexe masculin.

Franc français FRF



(valeur en FRF)

1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001
69 070	267 540	399 100	827 670	357 080	219 090	198 020	189 550	509 670	296 400

Selon les statistiques 2001, la valeur totale des faux billets saisis se répartit comme suit :

Offset:	FRF	277 450	(en 2000: 496 900)	- 44 %
Photocopies couleur:	FRF	3500	(en 2000: 3500)	+/- 0 %
Imprimante à jet d'encre:	FRF	15 440	(en 2000: 9270)	+ 67 %

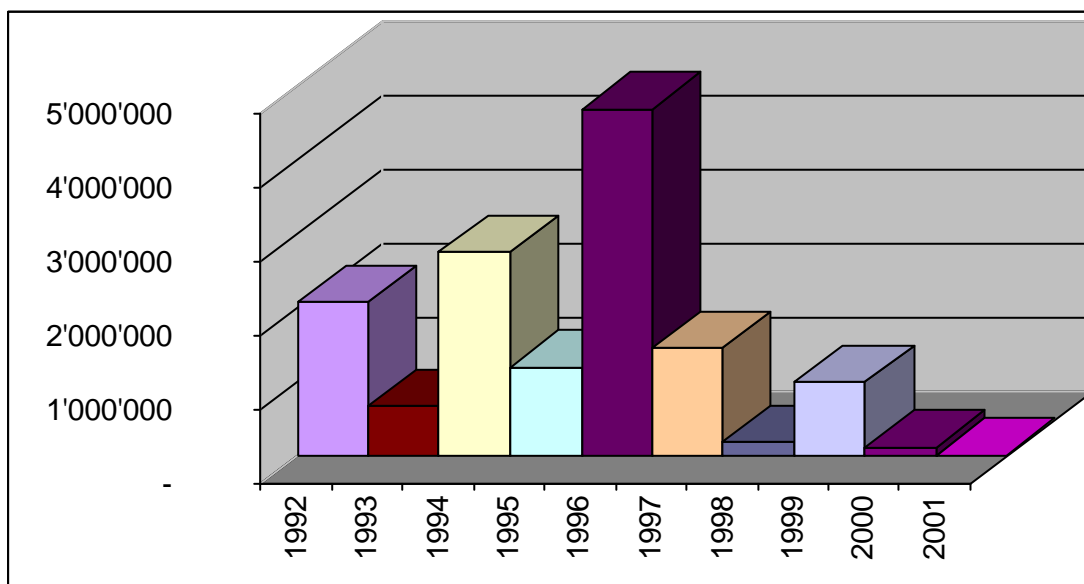
En outre, une fausse pièce de dix francs français a été envoyée à l'Office central de répression du faux monnayage.

Si l'on compare les chiffres des années 2001 et 2000, on constate une baisse de 42 %. Cela montre bien, là encore, que le passage imminent à l'euro n'a eu aucune incidence sur l'écoulement de fausses coupures en francs français.

Tendances 2002

Comme précisé pour le mark, c'est surtout au cours des deux premiers mois de la période transitoire que le passage à l'euro a eu des incidences sur les saisies de fausses coupures en francs français. Au cours du premier semestre 2002, des fausses coupures d'une valeur totale de 239 770 francs français ont été transmises à l'Office central de répression du faux monnayage. Pour 98 % de cette valeur totale, il s'agissait de contrefaçons, réalisées par procédé offset, du billet de 500 francs français. 78 % d'entre elles provenaient du commerce international des devises.

Lire italienne ITL



(valeur en 1000 ITL)

1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001
2 075 332	663 080	2 748 219	1 202 320	4 691 402	1 458 905	176 608	994 440	113 806	1 610 562

Selon les statistiques 2001, la valeur totale des faux billets saisis se répartit comme suit :

Offset :	ITL 124 542 000	(en 2000 : 113 075 000)	+ 10%
Fac-similé :	ITL 1 482 400 000	(en 2000 : 0)	%
Photocopies couleur :	ITL 200 000	(en 2000 : 0)	%
Imprimante à jet d'encre:	ITL 3 420 000	(en 2000 : 731 000)	+ 468%

Le 5 décembre 2001, lors du contrôle d'un véhicule à Bâle, les douaniers ont saisi 2 000 faux billets de 500 000 liras italiennes portant l'inscription "FAC-SIMILE". Les détenteurs venaient d'Italie et se rendaient aux Pays-Bas. Les billets étaient probablement destinés à un "rip-deal" (cf. pages 8 et 10) aux Pays-Bas.

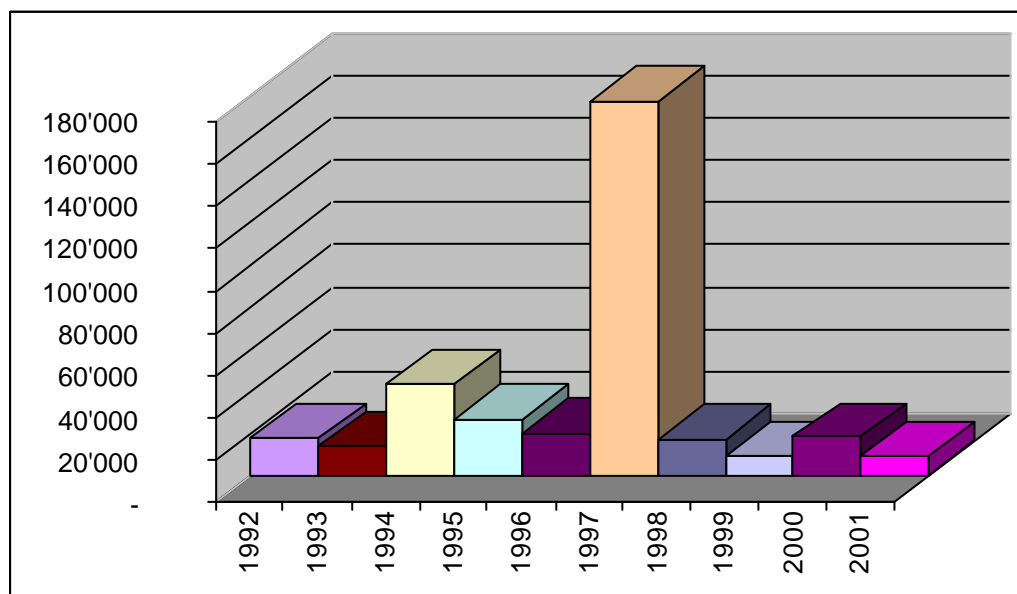
Une victime, qui a été escroquée le 18 avril 2001 à Pusto/Asizio (Italie) lors d'une opération de change, a porté plainte contre inconnu en Suisse et a remis à la police 4 825 fausses coupures de 100 000 liras portant l'inscription "FAC-SIMILE Luna Park".

Si l'on compare les chiffres des années 2001 et 2000 (sans les billets en fac-similé), on constate une augmentation de 12 %. Malgré une augmentation sensible, le passage à l'euro n'a pas eu d'incidence majeure sur le trafic de faux billets en ITL.

Tendances 2002

Ainsi qu'il a été dit pour le mark et le franc français, c'est surtout dans les deux premiers mois de la période transitoire que le passage à l'euro a eu des incidences sur les saisies de fausses coupures en liras italiennes. Au cours du premier semestre 2002, des fausses coupures d'une valeur nominale de 47 582 000 liras ont été transmises à l'Office central de répression du faux monnayage. Pour 98 % de cette valeur totale, il s'agissait de contrefaçons, réalisées par procédé offset, des billets de 50 000 et de 100 000 liras. 65 % des communications provenaient du commerce international de devises.

Livre sterling GBP



(valeur en GBP)

1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001
17 980	13 965	43 665	26 760	20 257	177 107	17 040	8 750	18 230	8 780

Selon les statistiques 2001, la valeur totale des faux billets saisis se répartit comme suit :

Offset :	GBP	3900	(en 2000: 8205)	- 52 %
Photocopies couleur :	GBP	120	(en 2000: 80)	+ 50 %
Imprimante à jet d'encre:	GBP	4760	(en 2000: 9945)	- 52 %

Comme pour le franc suisse, on enregistre pour la livre sterling une évolution de l'offset à l'imprimante à jet d'encre. Les contrefaçons ont été presque toutes confisquées par des établissements suisses actifs dans le commerce des devises.

La banque d'émission anglaise a dû retirer la totalité du nouveau tirage de billets de cinq livres sterling (7,9 £), car le numéro de série pouvait être effacé à la main, en raison de l'utilisation d'une encre défectueuse. Une enquête a été ouverte pour déterminer l'origine et l'ampleur du problème.

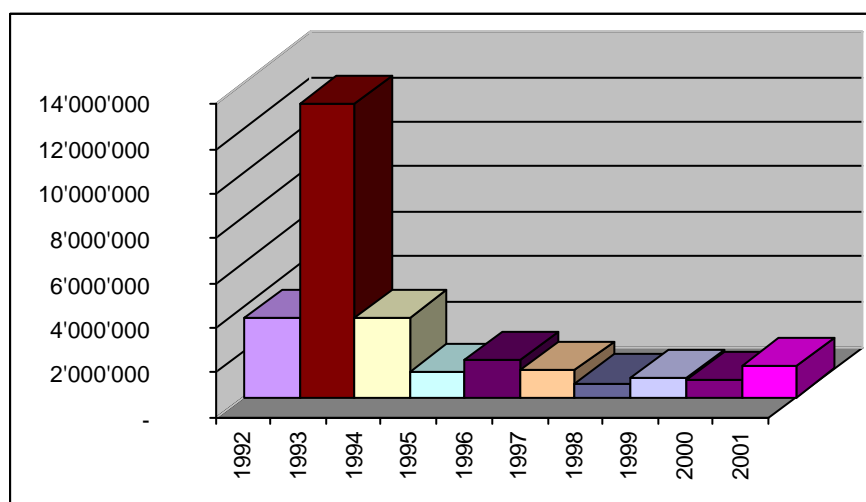
En une semaine, près de dix millions de ces billets ont été mis en circulation. Ils ont le même format que ceux de l'ancien tirage (bleu, avec le portrait de la reine Elisabeth II).



Tendances 2002

Au cours du premier semestre 2002, des fausses coupures d'une valeur nominale de 7000 livres sterling ont déjà été remises à l'Office central de répression du faux monnayage. Cela correspond à l'évolution irrégulière des statistiques de ces cinq dernières années.

Dollar américain USD



(valeur en USD)

1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001
3 484 647	13 006 170	3 517 099	1 091 178	1 669 538	1 177 135	602 085	821 380	748 630	1 387 980

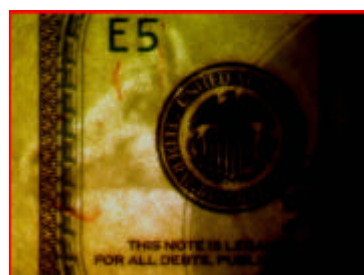
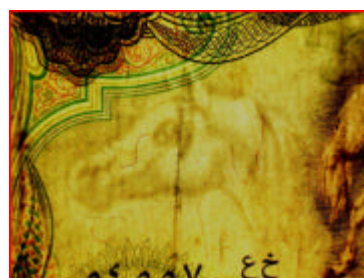
Selon les statistiques 2001, la valeur totale des faux billets saisis se répartit comme suit :

Offset :	USD386 500	(en 2000: 709 860)	- 46 %
Photocopies couleur :	USD 300	(en 2000: 870)	- 66 %
Imprimante à jet d'encre:	USD 1160	(en 2000: 37 900)	- 97 %

En 2001, la Suisse n'a pas effectué de saisies notables de faux billets en dollars. Les statistiques font état cependant, à titre de curiosité, d'un billet imaginé d'un million de dollars. On constate une fois de plus que l'argent rend les gens aveugles. Ainsi, par exemple, des billets authentiques d'un dollar à l'effigie de George Washington, changés en billets d'un million de dollars, ont été proposés à la vente. Les faussaires ont ainsi vendu ces billets fantaisistes pour des sommes allant jusqu'à 400 000 francs suisses (cf. rapport de situation 2000).

La contrefaçon 12A22178

La saisie de faux billets de 100 dollars du type 12A22178 est particulièrement intéressante. Les faussaires ont utilisé pour la fabrication du vrai papier de billet de banque, provenant d'Irak. Le filigrane – une tête de cheval – des billets de 25 dinars irakien (IQD) est bien visible sur les fausses coupures de 100 dollars.



Baltic-Walker (Lituanie)

Par le biais de journaux locaux, des Lituaniens ont été recrutés pour effectuer des voyages à l'étranger afin découler en Europe, en Afrique du Nord et même aux USA des faux billets de 50 et de 100 dollars. Les candidats ont été dotés de voitures, de faux ou de vrais papiers avec des photos trafiquées, etc. Pour changer les faux billets, ils privilégiaient les petites agences bancaires de campagne. Ils changeaient au maximum sept à dix faux billets de 100 dollars. Le préjudice en résultant s'élève à plusieurs millions!

On doit au bon travail des gardes-frontière et à la bonne instruction des employés de banque le fait que la Suisse n'ait pas été autant touchée par ce phénomène que les pays limitrophes. Certains des auteurs ont pu être arrêtés et refoulés.

Europol a constitué une task force pour lutter contre ces faussaires. On soupçonne certains fonctionnaires lituaniens d'être impliqués dans l'affaire. Le procureur général de Lituanie a été invité par Europol afin que l'affaire soit traitée au plus haut niveau.

Au premier abord, les contrefaçons paraissent de très bonne qualité. Néanmoins, l'expert repère immédiatement la falsification au fait que l'impression est floue, au sceau bancaire, à l'évidente surimpression des fibres et à l'aspect toilé du papier. L'origine des faux est inconnue.

Tendances 2002

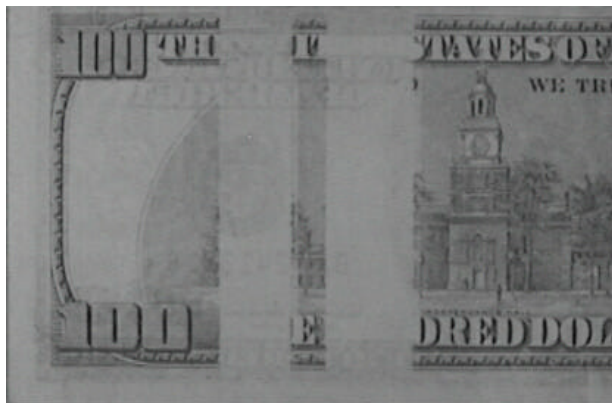
Durant le premier semestre 2002, 2 796 faux billets, d'une valeur de 213 958 dollars, ont déjà été remis à l'Office central de répression du faux monnayage. Parmi ces coupures, 69 (2,5 %) se sont révélés authentiques.

Deux ans après l'introduction des nouveaux billets verts, 89 % de la population américaine connaissaient le nouveau dessin. Peut-être justement en raison de ce fait et à cause des éléments de sécurité insérés, respectivement appliqués, on enregistre globalement une baisse des contrefaçons de dollars. Depuis 1996, comme dans tous les pays industrialisés, les Américains ont enregistré une augmentation du nombre des saisies de contrefaçons de dollars fabriquées par ordinateur et imprimante à jet d'encre. Ainsi, en 2001, aux Etats-Unis, sur les 47,5 millions de faux dollars saisis, 39 % avaient été fabriqués par des moyens informatiques. Environ 4500 personnes ont été arrêtées. Dans la plupart des cas, les faussaires avaient moins de 20 ans. La majeure partie des contrefaçons saisies aux Etats-Unis est écoulée dans les restaurants. Les imprimantes à jet d'encre saisies par la police provenaient des fabricants suivants : Hewlett-Packard (80 % des saisies), Lexmark, Canon, Epson, Compac, Xerox, Brother, Apple, Apollo et Alps.

Parmi les contrefaçons réalisées par procédé offset et écoulées aux Etats-Unis, environ 45 % provenaient de Colombie.

Le billet le plus souvent contrefait est, aux Etats-Unis, celui de 20 dollars et, dans le monde, celui de 100 dollars.

La banque d'émission américaine envisage, pour 2003, de mettre en circulation une nouvelle série de billets, dotée des éléments de sécurité les plus récents. Afin que les différentes coupures puissent être mieux distinguées, elles ne seront plus, comme aujourd'hui, tirées en vert et noir, mais en différentes couleurs. Ainsi, il sera plus simple de distinguer les dénominations entre elles.



Dans un premier temps, le tirage 1999 a été doté d'un élément de sécurité supplémentaire, qui n'est cependant visible qu'à l'aide d'une source de lumière infrarouge.

Euro (EUR)

Dans les pays membres de la zone euro, on craignait – notamment sous l'effet de différents articles de presse et de reportages télévisés – que les faussaires tenteraient de profiter de la phase de la conversion monétaire pour intensifier leurs activités. A cela s'ajoutait le fait, favorable au milieu délinquant, que, au début de cette phase, la population ne serait pas encore familiarisée avec l'aspect et les éléments de sécurité de la nouvelle monnaie européenne.

Or, les choses se sont déroulées autrement. Les prévisions de l'Office central de répression du faux monnayage se sont avérées justes (cf. rapport de situation 2000 et site de l'OFP) : le changement de monnaie n'a causé aucun problème relevant du faux monnayage.

A la fin de mars 2002, 92 % des billets en euros étaient déjà en circulation et il ne restait plus que 8 % des billets en monnaies nationales dans le circuit.

La phase d'échange n'a pas donné lieu à l'écoulement de quantités importantes de fausses monnaies nationales (cf. les statistiques de monnaies nationales, aux pages précédentes).

Le passage à l'euro n'a pas engendré, à ce jour, d'activités particulières chez les grands faussaires.

Comme lors de l'introduction lancement de la dernière émission de billets suisses, le faussaire professionnel attendra un certain temps que la confiance en la nouvelle monnaie se soit installée. L'Office central de répression du faux monnayage s'attend à ce que de bonnes contrefaçons d'euros soient mises en circulation au cours du deuxième semestre 2002.

En revanche, d'autres problèmes nationaux sont apparus: les Autrichiens auraient préféré des billets de deux euros, au lieu des pièces, et les Allemands des pièces de cinq euros en lieu et place des billets.

La Grande-Bretagne, le Danemark et la Suède n'ont pas encore introduit l'euro. Les "lettres" indiquées ci-dessus leur ont cependant été réservées.

Même si les billets se mélangent au sein de l'Europe, les billets émis dans un pays donné constituent la majeure partie des billets en circulation dans ce pays. Il s'ensuit que, dans la plupart des cas, les contrefaçons fabriquées dans l'UE indiquent le pays d'origine des fausses coupures.

Contrefaçons d'euros en Suisse

Sur les 41 billets en euros présumés faux et remis à l'Office central de répression du faux monnayage avant le 30 juin 2002, 20 provenaient du commerce international des devises. Sur les 21 autres saisis en Suisse, six étaient authentiques, un avait été fabriqué à des fins publicitaires, deux avaient été remis à la police comme objets trouvés et cinq ont donné lieu à l'arrestation des auteurs. Seules sept contrefaçons ont été écoulées et ont occasionné un préjudice de 600 euros.

Le 28 décembre 2001, soit quatre jours avant le passage à l'euro, la police cantonale d'Appenzell Rhodes-Extérieures recevait déjà un avis selon lequel une ressortissante allemande voulait changer des euros en francs suisses. Les billets, d'une valeur totale de 300 euros, avaient été confiés à cette femme par son mari pour payer les frais de son séjour en Suisse. Les billets étaient tous authentiques. Les commerçants pouvaient en effet se procurer des euros, avant même le 1^{er} janvier 2002 (*front-loading*).

Contrefaçons d'euros en Europe

Selon la Banque Centrale Européenne (BCE), 26 788 contrefaçons ont été déclarées au cours des six premiers mois, dans toute l'Europe. Ce qui ne représente même pas dix % des contrefaçons de monnaies nationales enregistrées au cours de la même période de l'année précédente, dans les pays de l'UE. Plus de la moitié des contrefaçons sont des billets de 50 euros.

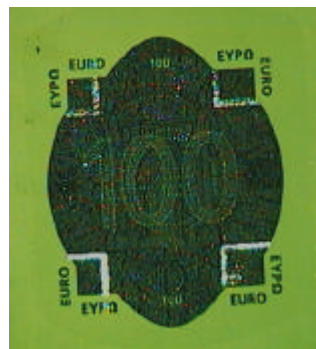
Comparaison d'une fausse avec une vraie coupure de EUR 100



micro écriture dans l'hologram

faux

vrai



Quant à la première **contrefaçon réalisée par procédé offset**, il s'agit un billet de 50 euros, saisi le 24 juin 2002. Deux semaines plus tard, la BCE avait déjà enregistré 995 saisies. Jusqu'à présent, les contrefaçons ne sont apparues qu'en France et, dans des cas isolés, en Belgique.

Contrefaçons de pièces en euros

En juin 2002, un Italien de 68 ans a été arrêté en Italie avec 8000 fausses pièces de 50 cents d'euro. Les enquêtes ont conduit la police italienne à un atelier où été frappé les pièces (à Milan), et ont permis l'arrestation de son frère, âgé de 70 ans. Par ailleurs, 62 167 fausses pièces de 50 cents ainsi que 218 000 rondelles destinées à la fabrication de contrefaçons de pièces de 10, 20, 50 cents et d'un euro ont été saisies.



La conversion monétaire cause encore quelques soucis aux fabricants de distributeurs automatiques. Actuellement on trouve, principalement dans les distributeurs de cigarettes, des pièces t... trafiquées de 10 XY ou des pièces européennes de 20 cents. Dans les cinq premiers mois suivant le passage à l'euro, cette escroquerie a causé un préjudice de 1,3 million d'euros à un grand fabricant allemand de distributeurs automatiques.

Les contrôleurs électroniques modernes de monnaie, munis de capteurs, sont capables de distinguer clairement les deux pièces – celle de 20 cents de la monnaie européenne et celle de 10 bath thaïlandais – des pièces de un et deux euros, respectivement. Mais il reste encore beaucoup de distributeurs équipés de contrôleurs de monnaie obsolètes. Les professionnels de ce secteur craignent qu'une hausse des

seuils de tolérance provoque une recrudescence de l'utilisation de fausse monnaie. De nombreux automates devraient alors être reprogrammés sur la base d'un assortiment de pièces de tous les pays de la zone euro.

La justice européenne

Pour faire face au crime organisé, il faut créer une instance judiciaire compétente. Elle aura pour mission d'intégrer les diverses législations nationales dans une base juridique commune. En même temps, les agents d'Europol doivent obtenir les compétences pour pouvoir être opératifs dans la poursuite pénale. Mais la planification est sensiblement retardée dans ce domaine. Si l'on considère cependant la vitesse à laquelle l'euro a été introduit, on peut supposer que la création d'une autorité européenne opérationnelle de police et d'instruction est également réalisable à court terme. Lors d'une rencontre informelle des ministres européens de la justice et de l'intérieur, qui s'est tenue à Saint-Jacques-de-Compostelle en février 2002, l'Espagne, la Grande-Bretagne, la France, la Belgique, le Luxembourg et le Portugal ont déclaré qu'ils souhaitaient instaurer dès 2003 un mandat d'arrêt européen. Cela montre que le débat sur une justice commune n'est pas qu'une pure rhétorique. Le mandat d'arrêt européen permettrait d'accélérer et de simplifier l'extradition de présumés délinquants, au sein de l'UE.

Situation actuelle (exemple)

Suite à la saisie de faux euros – mis en circulation dans toute l'Europe par des ressortissants lituaniens – on a tout lieu de soupçonner que les contrefaçons sont fabriquées en Lituanie. Il faut mener des enquêtes hors de l'UE. Or, il n'existe pas de base légale indiquant quel pays européen a la compétence pour mener des investigations sur place. Comme déjà évoqué, les contrefaçons ont été écoulées dans plusieurs pays de l'UE. Là encore, cela nécessite une coordination des différentes procédures. Se pose donc la question de savoir quel pays assumera la coordination des procédures au niveau de l'UE.

Coopération actuelle entre Europol et un pays tiers

Un groupe de travail d'Europol a élaboré un document de base permettant à un Etat membre de l'UE de mener des enquêtes dans un pays tiers. Il y est stipulé qu'un Etat membre de l'UE pourrait apporter son concours à un pays tiers, si cet Etat membre :

- est limitrophe du pays tiers requérant une aide;
- entretient des relations bilatérales ou multilatérales avec ce pays tiers;
- en possède les moyens nécessaires;
- est le plus concerné par les délits de faux monnayage commis dans le pays tiers requérant une aide.

Dinar de Bahreïn BHD

Il est étonnant que l'on puisse toujours écouler auprès des banques de faux billets de 20 dinars, alors que les vrais billets n'ont plus cours depuis août 1998 et sont donc sans valeur (cf. rapport de situation 2/98 et rapports suivants).

Ainsi, par exemple, en quelques mois, l'Office central de répression du faux monnayage a reçu d'une même banque régionale allemande (via le commerce suisse des devises) trois livraisons de faux billets en dinars.

En Suisse, l'écoulement de tels billets – sauf quelques cas isolés – n'est plus d'actualité, car dans les cantons d'Argovie, de Genève et de Zurich, les auteurs ont été arrêtés immédiatement, sur les lieux du délit.

Le 25 juin 2001, deux ouvriers de l'aéroport de Zurich-Kloten ont constaté que l'un de deux colis en provenance d'Accra (Ghana) avait été ouvert. Les paquets contenaient initialement 107 293 billets de 20 dinars bahreïnais, d'un poids total de 114 kg. Les contrôles effectués ont permis d'établir qu'il manquait 4000 billets. Le colis a été saisi dans un premier temps par l'inspection douanière de l'aéroport.

Après concertation avec l'Office central de répression du faux monnayage, il a pu être établi que l'ensemble de l'expédition était constituée de faux billets en dinars. En ce qui concerne les destinataires, deux ressortissants autrichiens, domiciliés en Autriche, ils ont prétendu avoir voulu importer l'argent en Autriche à des fins publicitaires. Une demande de délégation de la poursuite pénale à l'étranger a été adressée au Ministère public de la Confédération.

Saisies de faux billets de 20 dinars en Suisse :

1998	42 751	= BHD	855 020	2000	9797	= BHD	195 940
1999	9044	= BHD	180 880	2001	110 546	= BHD	2 210 920

De même, au cours du premier semestre 2002, 1835 contrefaçons ont été envoyées à l'Office central de répression du faux monnayage.

La lutte internationale contre le faux monnayage

Les photocopieurs couleur existent depuis 1987 et depuis une dizaine d'années, il est possible de réaliser des copies avec une imprimante à jet d'encre. La proportion de fausse monnaie réalisée avec ce type de technologie a fortement augmenté. Mais, si l'on compare la quantité de fausses coupures saisies annuellement avec la masse monétaire en circulation, les fabricants de billets de banque sont bien obligés d'admettre que, en termes de coûts, les nouveaux éléments de sécurité visant à protéger la population sont rentables. Si l'on s'interroge en outre sur la notoriété des éléments de sécurité figurant sur les billets de banque, il s'avère que la majorité de la population ne connaît que le filigrane et le fil de sécurité.

En avril 2002, a eu lieu à Amsterdam la conférence internationale sur le faux monnayage qui est organisée tous les quatre ans par Interpol. On y a présenté – outre ceux déjà connus - de nouveaux éléments de sécurité, techniquement sophistiqués. Mais à quoi servent tous ces signes si l'homme de la rue les ignore ? Le billet de banque doit être conçu de telle sorte que son authenticité soit facilement détectable par tous, à l'œil nu et au toucher.

Dans cet ordre d'idée, la résolution adoptée a invité l'industrie de l'imprimerie des billets de banque à ne fabriquer à l'avenir que des billets comportant une impression intaglio sur les deux faces (impression tangible, en relief).



Les délits de faux monnayage ne sont plus que rarement imputables au crime organisé. Avec l'évolution technique fulgurante des ordinateurs, scanners, imprimantes, etc., la réalisation de fausse monnaie est devenue un "jeu d'enfant". Il n'est plus guère nécessaire d'avoir des connaissances techniques et les appareils nécessaires sont largement répandus. Les banques d'émission – dont la Banque nationale suisse – se sont lancées dans la lutte contre les contrefaçons réalisées sur ordinateur. Elles ont engagé des négociations avec les fabricants d'appareils informatiques et elles financent le développement de "techniques anti-copies". L'Office central de répression du faux monnayage espère que, à plus ou moins brève échéance, les utilisateurs d'ordinateurs ne pourront plus scanner et reproduire de billets de banque. Si néanmoins les faussaires réussissent encore à utiliser ces techniques, les tribunaux devront, dans leurs jugements et dans l'application des sanctions, tenir compte de l'énergie criminelle déployée. En tout état de cause, il faudrait qu'à l'avenir il ne soit quasiment plus possible aux faussaires amateurs et aux enfants de réaliser de la fausse monnaie à l'aide de ces technologies.

Ces mesures sont complétées par l'insertion de nombreux éléments de sécurité techniques, invisibles à l'œil nu, qui ne sont pas destinés au grand public, mais pourront être lus par des machines. Les distributeurs automatiques équipés d'un tel système de contrôle pourront détecter la fausse monnaie.

La prévention de la fausse monnaie à ses limites:

Aussi longtemps que des falsifications telles que ce billet de EUR 3000 peuvent être mises en circulation.



Berne, juillet 2002/Sr



OFFICE FEDERAL DE LA POLICE
POLICE JUDICIAIRE
Commissariat fausse monnaie

Roger Schmidt

Disponibilités

Adresse: OFFICE FEDERAL DE LA POLICE
POLICE JUDICIAIRE
Commissariat fausse monnaie
3003 Berne

Tél.: 031 323 11 23

Téléfax: 031 312 31 80